

◆ CONDITIONS D'ADMISSION

Pour pouvoir accéder à la formation, l'étudiant devra avoir validé deux premiers semestres de Master selon les modalités d'évaluation.

Un jury composé de membres de l'équipe pédagogique procèdera à une sélection des candidats ; cette sélection sera assurée sur la base d'un dossier individuel de candidature et éventuellement sur entretien. Des prérequis en droit international public sont indispensables.

◆ CANDIDATURES

Les candidatures s'effectueront uniquement par voie électronique sur le site internet de la Faculté de droit (<http://droit.unistra.fr/>) **entre le 1er avril et le 12 juin 2015.**

L'ensemble des pièces à fournir et renseignements utiles sera communiqué lors de l'inscription.

L'examen des candidatures se fait sur dossier au cours du mois de juin. Publication de la liste des admis au début du mois de juillet.

◆ RENSEIGNEMENTS

Service des masters

Céline LOBLEAU

03 68 85 82 12

celine.lobleau@unistra.fr

Université de Strasbourg

Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Service des masters

1 place d'Athènes B.P. 66

67045 Strasbourg cedex

2015 - 2016

Master 2 DROIT

> Mention

Droit Public

> Spécialité

Droit International Public

> Parcours

DROITS FONDAMENTAUX



<http://droit.unistra.fr/>

◆ PRESENTATION

Cette formation permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et appréhension globale du droit international public d'une part et de se spécialiser sur certains aspects de ce dernier d'autre part.

Elle vise à renforcer la capacité des étudiants à analyser la jurisprudence internationale «généraliste» et spécialisée.

Les étudiants suivent en effet des enseignements relatifs aux différents contentieux internationaux. Ces enseignements, dispensés par des universitaires et des professionnels, sont complétés par des enseignements permettant aux étudiants d'approfondir leurs connaissances en langue et à perfectionner les techniques de communication écrite et orale.

Les cours obligatoires instaurés fournissent les connaissances générales, y compris méthodologiques, alors que suivant leur choix de parcours les étudiants peuvent acquérir des connaissances plus spécialisées en matière de droits fondamentaux.

◆ DEBOUCHES

- ◆ Juriste, juriste civil, juriste consultant, juriste d'entreprise, juriste de contentieux, juriste international, juriste international d'entreprise.
- ◆ Carrière universitaire, recherche (sous réserve de la réussite aux concours de l'enseignement supérieur).
- ◆ Magistrature, fonction publique nationale, fonction publique européenne, fonction publique internationale.
- ◆ Conseil auprès d'organisations non gouvernementales.

◆ RESPONSABLES DE LA FORMATION

Niki ALOUPI
Professeur

◆ CALENDRIER

Les enseignements du master commencent au courant du mois de septembre et doivent se terminer avant la fin du mois d'avril afin de laisser aux étudiants le temps nécessaire pour le mémoire et le stage.

◆ ATOUS DE LA FORMATION

- ◆ Master indifférencié (recherche, professionnel)
- ◆ Corps enseignant composé d'universitaires et de praticiens
- ◆ Collaboration étroite avec les organisations internationales
- ◆ Conférences d'actualité régulières avec intervention de spécialistes juristes ou non.

◆ PROGRAMME

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UEF 1 Tronc commun

- | | |
|--|-----|
| • Droit international public général | 25h |
| • Droit du contentieux international | 25h |
| • Initiation à la recherche – méthodologie | 15h |

UE 2 Spécialisation

- | | |
|--|-----|
| • Droit européen des droits de l'homme | 20h |
| • Droit international humanitaire | 20h |
| • Droit international pénal | 20h |

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UEF 2 Tronc commun

- | | |
|---|-----|
| • Droit du maintien de la paix et de la sécurité internationale | 20h |
| • Droit des espaces | 20h |
| • Conférences d'actualité juridique | 20h |
| • Langue étrangère | 20h |

UE stage ou mémoire